



## état des lieux écologique 2017 restauration du site : hiver 2009

### contexte local :

dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune de Koetzingue a souhaité aménager une mare pédagogique, en partie sud d'un boisement traversé par un petit ruisseau temporaire, au lieu-dit « Inneres Holz ». Cet aménagement écologique visait notamment à encourager l'accueil d'une faune et d'une flore locales diversifiées.

### vocation :

écologique avec l'enrichissement et la préservation de la biodiversité du site, pédagogique avec la création d'une mare avec ponton et panneaux d'information. La plantation d'une haie pédagogique au sud vient compléter ce volet.

### réalisation des travaux :

- commune et entreprises privées
- **coût** : 4 300 € HT

### biodiversité étudiée en 2017 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, mammifères, oiseaux nicheurs. L'existence d'une prairie bordant une haie dense et d'un boisement présentant de petites ouvertures (liées à la chalarose du frêne), crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité locale. Avec **81 espèces** observées dans la zone d'étude, dont 4 amphibiens et 3 reptiles, la biodiversité locale peut être qualifiée de riche.

### espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé et Triton alpestre.

### régime hydrique :

essentiellement assuré par le petit ruisseau temporaire traversant la mare pédagogique, les pluies et la nappe phréatique.

### évolution des milieux :

en dix ans, le réseau de mares est toujours existant. Celles-ci présentent une forte hétérogénéité puisque leurs profils variés (diversité des berges et des niveaux de profondeur) et leur localisation dans le boisement (mises en lumière disparates) ont influencé leur degré de végétalisation et de mise en eau. La mare pédagogique, surmontée d'un ponton en bois, est quant à elle la plus grande et la plus profonde mais le développement envahissant de la massette est à surveiller. Tout le réseau a souffert de la sécheresse de 2017 : les petites mares se sont asséchées courant juin, contre fin août pour la mare pédagogique.

### espèces remarquables observées :

Bruant jaune (oiseau), Criquet des roseaux et Criquet verte-échine (orthoptères).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Riche (76 à 100)	Très riche (>100)
--------------	------------------	---------------------	----------------------	---------------------	----------------------

### état de conservation général des zones humides :

globalement moyen lié à l'absence apparente d'entretien, qui avantage la fermeture du réseau de mares au profit des végétations arbustive et arborée, en particulier pour les plus petites et les moins profondes. La mare pédagogique présente en revanche un meilleur faciès et une fonctionnalité favorable à la reproduction effective des amphibiens et des odonates. Elle accueille notamment des populations de tritons palmés et alpestres de plusieurs centaines d'individus.



### entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté durant les inventaires.

### espèces exotiques envahissantes :

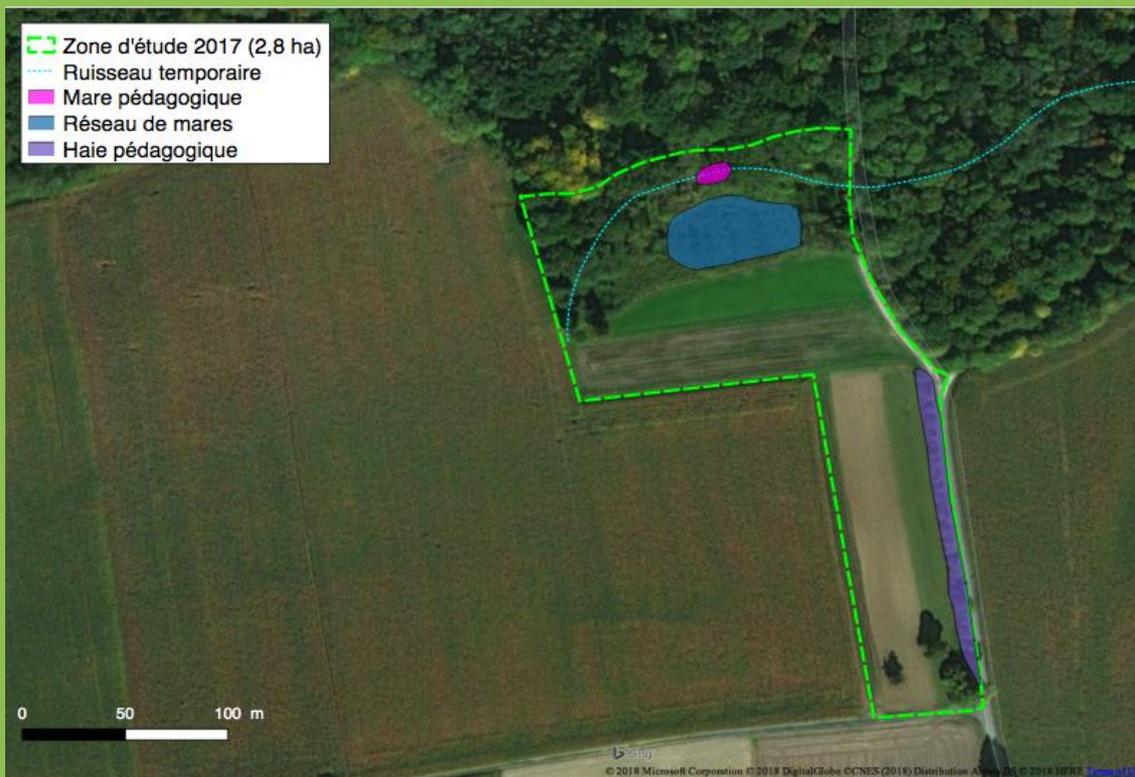
quelques pieds de Balsamine de l'Himalaya au sud du boisement.

### mesures de gestion préconisées :

- dès que possible (en automne/hiver) : mise en lumière des mares avec élagage des arbres les plus proches qui nuisent à leur ensoleillement
- tous les 2 à 3 ans (fin d'été/automne) : fauche tardive des abords des mares au sud du boisement
- d'ici 3 à 5 ans (en hiver) : curage des mares (2/3 surface), en priorité la mare pédagogique, dès lors que les plantes aquatiques, en particulier les massettes, atteignent un seuil de recouvrement de l'ordre de 75%.

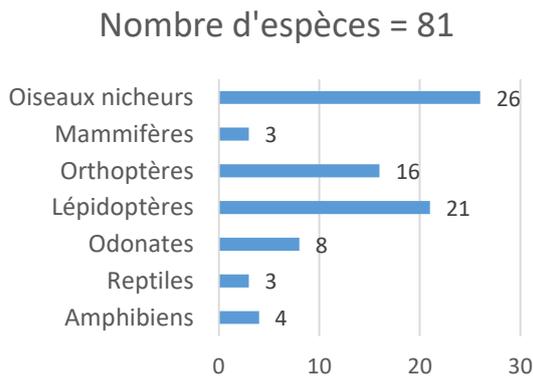


# inventaires faunistiques (mars à juillet 2017)



**LC**  
Préoccupation mineure

Triton alpestre, 22/03/2017



**LC**  
Préoccupation mineure

Lézard des souches, 18/04/2017



**NT**  
Quasi menacé

Criquet des roseaux, 27/07/2017

Crédit photos toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - [alain.fizesan@bufo-alsace.org](mailto:alain.fizesan@bufo-alsace.org) ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - [emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr](mailto:emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr) ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - [vonna.a@haut-rhin.fr](mailto:vonna.a@haut-rhin.fr)

